

ANNEE CIVILE 2024

DEMANDE DE FORFAIT MOBILITES DURABLES
au titre des déplacements domicile / travail de l'année 2023
Toute demande parvenue après le 31/12/2023 est irrecevable

Décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 modifié par le Décret n°2022-1562 du 13 décembre 2022

Circulaire n°2023-092 du 09/11/2023 relative au remboursement des frais de transport domicile-travail dans l'académie de Créteil. Année 2023-2024

Nom :

Prénom :

Grade :

Affectation :

Numéro de sécurité sociale :

DOMICILE

Adresse :

Code postal : Ville :

LIEU DE TRAVAIL

Adresse :

Code postal : Ville :

Je demande à bénéficier du forfait mobilités durables au titre de l'année civile 2023.

J'atteste :

Que j'utilise un des moyens de transport suivants pour effectuer mes trajets entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail :

Vélo ou vélo à assistance électrique (personnel ou en location).

Un engin de déplacement personnel, en location ou en libre-service (cyclomoteurs, motocyclettes, scooters, trottinettes électriques en « free floating »). Lorsque ces engins sont motorisés, le moteur ou l'assistance sont non thermique.

✓ Fournir une preuve d'abonnement nominatif indiquant la période (ou une facture) du service de location ou de mise à disposition en libre-service.

Un engin de déplacement personnel motorisé des particuliers (trotinettes, monoroues, gyropodes, skateboard, hoverboard). Lorsque ces engins sont motorisés, le moteur ou l'assistance sont non thermique.

L'auto-partage avec des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogènes.

✓ Fournir une preuve d'abonnement nominatif indiquant la période (ou une facture) du service d'autopartage.

Les transports en commun, autres que ceux concernés par la prise en charge obligatoire des frais de transport. (Autre que le pass navigo par exemple).

✓ Fournir les titres de transport en original ou une preuve d'abonnement nominatif indiquant la période.

Que j'effectue du co-voiturage en tant que chauffeur ou passager, entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail :

✓ Fournir une attestation sur l'honneur datée et signée du chauffeur et du passager sur laquelle sont indiqués : les nom, prénom et les adresses respectives du chauffeur et du passager.

Je déclare avoir utilisé ce moyen de transport durant l'année 2023, entre :

- 30 et 59 jours
- 60 et 99 jours
- au moins 100 jours

| MOIS | NOMBRE DE JOURS |
|----------------|-----------------|
| Janvier 2023 | |
| Février 2023 | |
| Mars 2023 | |
| Avril 2023 | |
| Mai 2023 | |
| Juin 2023 | |
| Juillet 2023 | |
| Août 2023 | |
| Septembre 2023 | |
| Octobre 2023 | |
| Novembre 2023 | |
| Décembre 2023 | |
| TOTAL | |

Je déclare par ailleurs que :

- je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction ;
- je ne suis pas logé(e) par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de travail ;
- je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transports entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail pour la période non cumulable avec le Forfait Mobilité Durable (du 1^{er} janvier au 31 août 2022) ;
- je ne bénéficie pas des dispositions du décret n° 83-588 du 1er juillet 1983 et ne suis pas atteint d'un handicap dont l'importance empêche l'utilisation des transports en commun.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et je m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de transports utilisés.

Je m'engage à fournir tout justificatif réclamé par l'administration ou par mon employeur.

A

Le

Signature de l'agent :

Cachet et signature du Chef/de la Cheffe
d'établissement :